

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 71 (1945)  
**Heft:** 19

## Vereinsnachrichten

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

de l'Ouest-Suisse, Lausanne, président de l'Union des Centrales suisses d'électricité, en raison des grands mérites qu'il s'est acquis à la présidence de cette Union qu'il dirigea avec maîtrise pendant quinze ans ; G.-L. Meyfahrt, administrateur-délégué de la S. A. des Ateliers de Sécheron, Genève, en considération du développement qu'il a su donner à l'industrie électrique du canton de Genève, et E. König, ancien directeur du Bureau fédéral des Poids et Mesures, pour les grands services qu'il a rendus à la technique des mesures de précision et de l'étalonnage des appareils de mesure électriques, ainsi qu'à l'organisation de l'étalonnage officiel des systèmes de compteurs d'électricité en Suisse.

A l'issue de l'assemblée, M. le conseiller national W. Trüb, directeur du Service de l'Electricité de la Ville de Zurich, donna une conférence sur « Le développement technique du Service de l'Electricité de la Ville de Zurich ». Il brossa magistralement la genèse d'une grande entreprise municipale de production et de distribution d'électricité, témoignage vivant de la perspicacité et du talent d'organisation des hommes qui la dirigèrent. Après la conférence, les auditeurs eurent l'occasion de visiter le parc des véhicules électriques des Services industriels de Zurich.

Le troisième jour, les participants étaient conviés à visiter à leur choix, les Ateliers Escher-Wyss S. A., les Ateliers de construction Oerlikon, la S. A. Micasil, les installations du Service de l'Electricité de la ville de Zurich et la Centrale de chauffage à distance de l'E. P. F., ou les usines du Wäggital.

Les séances administratives furent entrecoupées d'agréables excursions sur le lac et à l'Uetliberg.

Remercions les organisateurs de ces journées et les instances officielles pour leur extrême obligeance et leur aimable accueil.

P. S.

SOCIÉTÉ SUISSE  
DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

Communiqué n° 3 du service de presse de la Société suisse des ingénieurs et des architectes et la Société suisse des entrepreneurs relatif à la construction en temps de guerre.

Aucune amélioration n'est encore intervenue au sujet de l'approvisionnement du pays en combustibles et rien ne permet de prévoir à quelle époque des importations de charbon plus substantielles seront possibles.

Comme la fabrication de la plupart des matériaux de construction exige l'emploi de combustibles, l'activité du bâtiment ne peut être maintenue que si les matériaux sont utilisés avec le maximum d'économie.

Ceci concerne en premier lieu le ciment, mais aussi les briques en terre cuite, les briques silico-calcaires et la chaux hydraulique.

Si des briques en terre cuite et des briques silico-calcaires ne sont plus à disposition en quantités suffisantes, le mode de construction suivant est à adopter :

Fondations en béton au dosage de 120 kg de ciment Portland par mètre cube de béton en cas de bon terrain.

Maçonnerie des caves en pierre brute, montée avec du mortier à 250 kg de chaux hydraulique et 50 kg de ciment

mortier à 250 kg de chaux hydraulique et 30 kg de ciment Portland par mètre cube de mortier, donc environ 75 kg de chaux hydraulique et 15 kg de ciment lent par mètre cube de maçonnerie.

Maçonnerie en élévation des façades, en pierre brute, mortier à 250 kg de chaux hydraulique et 50 kg de chaux hydratée de carbure par mètre cube de mortier.

Les épaisseurs minimales brutes des maçonneries de pierre brute et de briques, telles qu'elles doivent être exigées aujourd'hui, ressortent des dessins ci-contre. (Fig. 1, 2, 3 et 4.)

Aux épaisseurs indiquées pour les murs extérieurs il y a lieu d'ajouter une isolation thermique supplémentaire s'il s'agit de maçonnerie en ciment, en briques silico-calcaires et en pierre brute.

Les constructions de plafonds peuvent se faire au moyen de poutres en bois avec les revêtements appropriés.

La sécurité des ouvrages édifiés avec les quantités de liants indiqués ci-dessus

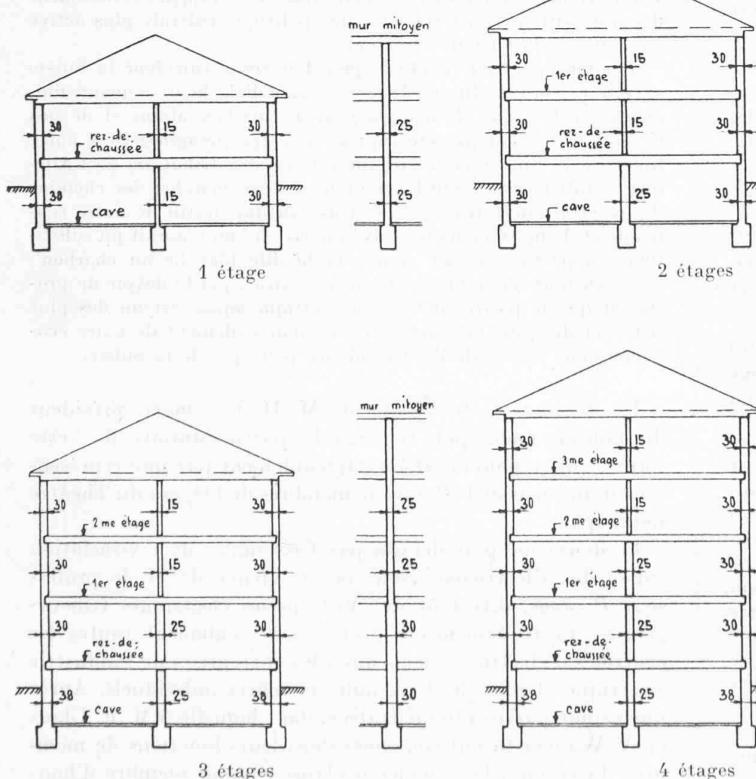


Fig. 1 et 2



### Fig. 1 et 2. — Exigences minimales pour la maçonnerie de bâtiments d'habitation.

#### *1. Maçonnerie en briques (terre cuite, ciment, silico-calcaire) avec au moins :*

160-200 kg/cm<sup>2</sup> de résistance de la pierre après 28 jours.

28 jours.  
3,5 m. de hauteur maximale des étages.  
Par mètre cube de mortier fini pour les murs  
des caves : 250 kg de chaux hydraulique

Par mètre cube de mortier fini pour la maçonnerie en élévation : 250 kg de chaux hydraulique + 50 kg de chaux hydratée de carbure.

Les mesures indiquées sont des mesures brutes.

Pour la maçonnerie en élévation des façades en briques, il y a lieu d'employer des briques spéciales.

ne peut être garantie qu'à la condition que les soins les plus minutieux soient apportés à leur exécution et qu'une surveillance constante soit exercée.

## COMMUNIQUÉ

L'Institut d'Organisation industrielle à l'E.P.F. a organisé ces dernières années avec succès un *cours d'introduction sur l'analyse du travail*, donné par M. P. Fornallaz, privat-docent à l'E.P.F. Ces cours seront organisés à nouveau cet hiver à Zurich, Bâle, Soleure, Thoune, Berthoud, Lausanne et Genève.

Afin de donner aux industriels, directeurs et chefs d'exploitation une vue d'ensemble sur ce domaine, les progrès réalisés et les possibilités de développement, l'Institut d'Organisation industrielle prévoit pour la première fois un

### cours d'orientation sur l'analyse du travail à l'intention du personnel dirigeant,

résumant en deux après-midi la matière du cours d'introduction destiné aux employés.

M. Fornallaz traitera entre autres de l'aménagement des postes de travail, de l'établissement des tarifs d'accord et des bases du calcul du prix de revient ainsi que de l'application des études de travail à la production en petites séries. Ce cours sera donné en allemand et illustré par des projections et des films ; il sera suivi d'un exposé sur le rôle du personnel chargé des analyses du travail dans l'industrie suisse.

Le cours d'orientation aura lieu les 5 et 8 octobre 1945, à Zurich. L'Institut d'Organisation industrielle à l'E.P.F., Zurich, enverra, sur demande, le programme détaillé du cours.

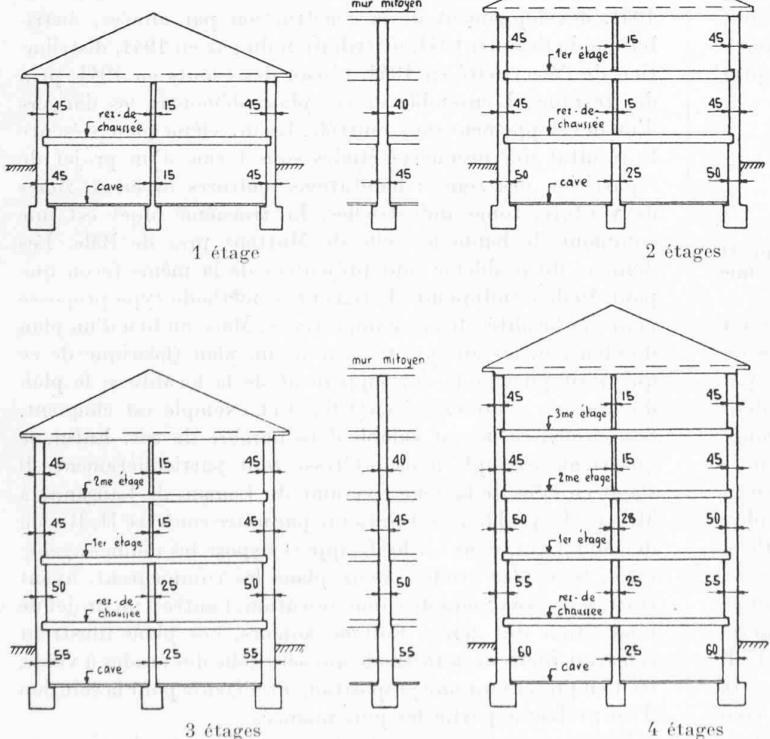


Fig. 3 et 4.

## NÉCROLOGIE

### Jean Jaccottet, ingénieur.

Directeur de la Compagnie du chemin de fer de Lausanne à Ouchy et des Eaux de Bret.

Le 17 août 1945, Jean Jaccottet est décédé à l'hôpital de Martigny. A peine arrivé en Valais pour y passer ses vacances, il fut atteint d'une crise d'appendicite aiguë. On l'opéra d'urgence et son état semblait s'améliorer, mais une péritonite se déclara quelques jours plus tard. Une deuxième intervention chirurgicale et les meilleurs soins ne purent enrayer le mal.

Fils d'une vieille famille lausannoise, Jean Jaccottet naquit le 6 février 1892. Il suivit le Collège, puis le Gymnase scientifique de Lausanne. Entré à l'Ecole d'ingénieurs, il obtenait en 1916 le diplôme d'ingénieur-contracteur. Engagé peu après par la Compagnie d'Energie électrique du Littoral méditerranéen, il partit pour la France où il s'occupa de relevés topographiques dans les Alpes maritimes. Rentré au pays pour y accomplir du service militaire, Jean Jaccottet entra le 1<sup>er</sup> octobre 1918 à la Compagnie du chemin de fer de Lausanne à Ouchy et des Eaux de Bret et y accomplit sa trop courte carrière. C'est sous la direction d'Eugène Zschokke puis de Victor Dumur qu'il entreprit de nombreuses études et mena à bien d'importantes améliorations du réseau d'adduction et de distribution des Eaux de Bret. Citons en particulier l'agrandissement de la station de filtration, l'installation d'un nouveau système de chloration, la construction de deux importants tunnels rive Riez et Grandvaux, le percement d'une galerie sous le village de Belmont, le remplacement de nombreux tronçons de conduites en fonte de gros diamètre par des canalisations en tôle d'acier, la rénovation complète d'importants vannages.

En qualité d'ingénieur de la Compagnie, il avait à assurer aussi la bonne marche d'un funiculaire qui transporte annuellement près de 3 millions de voyageurs et achemine 9000 wagons de marchandises vers la Gare du Flon.

Jean Jaccottet s'occupa avec autant d'enthousiasme de ce second domaine où il fut un chef d'exploitation habile, très attentif à la sécurité du Chemin de fer et prévoyant l'avenir. A ce titre,



Fig. 3 et 4. — Exigences minimales pour la maçonnerie de bâtiments d'habitation.

#### 2. Maçonnerie en pierre brute pour les murs extérieurs et murs mitoyens avec au moins

600 kg/cm<sup>2</sup> de résistance de la pierre.  
10-30 kg/cm<sup>2</sup> de résistance du mortier après 28 jours.

3,5 m de hauteur maximale des étages.  
Par mètre cube de mortier fini pour les murs des caves : 250 kg de chaux hydraulique + 50 kg de ciment Portland.  
Par mètre cube de mortier fini pour la maçonnerie en élévation : 250 kg de chaux hydraulique + 50 kg de chaux hydratée de carbure.

Les mesures indiquées sont des mesures brutes.

Les murs intermédiaires sont prévus en briques.